

## Arzon

### Port du Crouesty. Pas de sédiments au Fogéo

16 décembre 2011 – Le Télégramme



Le port du Crouesty va faire l'objet d'une grosse opération de dragage. L'enlèvement de 30.000m<sup>3</sup> est programmé au cours de l'hiver 2013-2014. Ces vases ne seront pas immergées. Elles seront stockées à terre dans un site qui reste à définir. Une deuxième tranche de travaux de 50.000m<sup>3</sup> sera exécutée au cours de l'hiver 2015-2016. Dans ce cas, les sédiments seront immergés en mer au moyen d'une barge sur le site qui a déjà servi pour le dragage du port de LaTrinité-sur-Mer, un site considéré sans risque par le conseil général. L'opération est jugée urgente par le syndicat mixte des ports. Les sédiments qui seront stockés à terre contiennent des métaux lourds, notamment du cuivre, mais aussi du TBT (tributylétain), substance désormais interdite dans la fabrication des peintures antifouling mais qui se retrouve dans les vases anciennes. En revanche, pour le conseil général, rien ne s'oppose au clapage pour les sédiments de la deuxième tranche, jugés sains.

#### À terre, cinq fois plus cher

«Il paraît essentiel de conserver l'immersion comme solution principale et de limiter les dépôts à terre aux sédiments contaminés si l'on souhaite maintenir des coûts raisonnables. À titre indicatif, une solution à terre coûte aujourd'hui cinq fois plus cher qu'une immersion en mer», souligne le conseil général. On sait que ces opérations soulèvent la contestation des associations Sémaphore et Grains de Sel de Saint-Gildas-de-Rhuys, qui en ont fait, depuis le dragage du port de LaTrinité-sur-Mer leur cheval de bataille et aujourd'hui réclament l'arrêt des nouveaux projets.

#### Pas de polluants au Fogéo

Un point de contestation a été, par ailleurs, soulevé en ce qui concerne un éventuel réemploi des vases comme matériau de consolidation du cordon littoral du Fogéo. La question a été posée au dernier conseil municipal. Jean-Baptiste Milcamps, directeur des ports au conseil général, a indiqué, hier, que cette solution n'a pas été retenue dans la mesure où les vases qui auraient pu être employées contiennent des polluants. Cela ajouté au fait qu'il s'agit d'un site Natura 2000. Ces vases seront stockées à terre dans un ancien site de stockage qui sera réhabilité.